

Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité.
Ce recueil n°24 concerne les délibérations du Comité syndical lors de sa réunion du 20 novembre 2010 ainsi que les délibérations du Bureau syndical lors de sa réunion du 22 février 2011. Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2010
DELIBERATION N° 1 : Extension du périmètre syndical

Le Comité syndical décide de l'adhésion des communes de ANDORNAY, BRESILLEY, CHAGEY, CHAMPVANS, CHAVANNE, CONTREGLISE, CORRE, COURCUIRE, CREVENEY, CUGNEY, ECUELLE, FAVERNEY, HUGIER, MAIZIERES, MANTOCHE, MONT-LE-VERNOIS, NOIRON, PALANTE, RECOLOGNE-LES-RIOZ, RESIE-SAINT-MARTIN (LA), RIGNY, SAINTE-REINE, TRESILLEY et VALLEROIS-LORIOZ, accepte l'adhésion au SIED 70 des communes du SIER après qu'elles en auront fait la demande, et accepte les transferts de compétences « chaufferie automatique au bois » demandés par GY et MARNAY.

DELIBERATION N° 2 : Budgets supplémentaires 2010 : principal et annexes « Conseils », « prestations de services » et « Régie des énergies renouvelables »

Le Comité syndical adopte l'ensemble des budgets supplémentaires tels qu'ils sont présentés ci-dessous et précise que les crédits sont votés par chapitre :

Budget supplémentaire principal 2010 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
67	Charges exceptionnelles	30 000	042	Opérations d'ordre entre section	158 000
023	Virement de la section d'investissement	85 900	075	Autres produits de gestion courante	130 300
Total section		115 900	Total section		288 300

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	1 037 500	13	Subventions d'investissement	864 100
040	Opérations d'ordre entre section	130 300	27	Autres immobilisations financières	170 000
041	Opérations patrimoniales	170 000	4582	Opérations pour compte de tiers	650 000
45x1	Opérations pour compte de tiers	542 200	021	Virement de la section de fonctionnement	85 900
020	Dépenses imprévues d'investissement	60 000	041	Opérations patrimoniales	170 000
Total section		1 940 000	Total section		1 940 000

Budget supplémentaire annexe « Conseil » 2010

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
012	Charges de gestion courante	10 400			
065	Charges de personnel	- 10 400			
Total section		0	Total section		0
PAS D'INVESTISSEMENT					

Budget supplémentaire annexe « Prestations de services » 2010

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	- 3 500	070	Ventes prestations de services	11 680
012	Charges de personnel	4 780	074	Subventions d'exploitation	-10 400
Total section		1 280	Total section		1 280
PAS D'INVESTISSEMENT					

Budget supplémentaire de la régie des énergies renouvelables - Chaufferie de Scey-Sur-Saône-et-Saint-Albin 2010

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	-2 380	77	Ventes prestations de services	-28 700
012	Charges de personnel	-9 100	70	Produits exceptionnels	30 000
68	Dotations aux amortissements	- 250	042	Opérations d'ordre entre section	-110
Total section		-11 730	Total section		1 190
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
040	Opérations d'ordre entre section	-100			
	Opérations d'équipement	4 100			
Total section		4 000	Total section		0

DELIBERATION N° 3 : Orientations budgétaires 2011

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations générales pour le budget principal, ses budgets annexes et le budget de la régie des énergies renouvelables et adopte l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2011 sur le réseau de distribution publique d'électricité, en éclairage public et génie civil de communications électroniques tels que présentés ci-dessous :

TRAVAUX	Montant global	TVA récupérée	FACE	Département	Concessionnaires et demandeurs	Participation du SIED 70
sur le réseau d'électricité	7 850 000 €	1 191 900 €	2 075 000 €	40 000 €	3 687 400 €	1 130 300 €
d'éclairage public	1 800 000 €	/	/	/	1 576 900 €	
de génie civil de télécommunications	700 000 €	/	/	/	648 500 €	
TOTAUX	10 350 000 €	1 191 900 €	2 075 000 €	40 000 €	5 912 800 €	

Il rappelle que les activités relatives aux énergies renouvelables, à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et aux conseils en économies d'énergie et d'eau sont retracées dans des budgets annexes et doivent s'autofinancer.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 22 FEVRIER 2011

DELIBERATION N° 1 : Programme de la tranche AB du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1^{ère} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux au coup par coup concernant 6 renforcements à BEAUMOTTE-LES-PIN, LAVONCOURT, LA LONGINE, MENOUX, PERROUSE et VILLERS-CHEMIN-ET-MONT-LES-ETRELLES.

DELIBERATION N° 2 : Programme de la tranche C du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1^{ère} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 3 aménagements esthétiques du réseau concédé d'électricité à AROZ, LIEUCOURT et VILLERSEXEL.

Deux aménagements esthétiques ont été engagés à DAMPVALLEY-LES-COLOMBES et VILLERSEXEL.

DELIBERATION N° 3 : Programme de la tranche S du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1^{ère} partie

La tranche S (sécurisation) concernant des travaux de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité (remplacement de fils nus par des câbles isolés) porte sur un renforcement programmé à VILLERSEXEL et un renforcement qui a été engagé à QUENOCHE.

DELIBERATION N° 4 : Programme syndical de travaux – 1^{ère} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux ci-après :

A) Travaux programmés :

Sur le réseau de distribution publique d'électricité 19 extensions sont programmées à ARC-LES-GRAY, BASSIGNEY, BEAUJEU-SAINT-VALLIER-ET-QUITTEUR, BREUCHES, CHANCEY, CHAPPELLE-SAINT-QUILAIN (LA), FAUCOGNEY-ET-LA MER, FONTENOIS-LA-VILLE, HERICOURT, LOMONT, MAGNY (LES), MAGNY D'ANIGNON, MEMBREY, NOROY-LE-BOURG, SAINT-LOUP-NANTOUARD, TRESILLEY, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VILLERS-LA-VILLE et VILLERS-LES-LUXEUIL ainsi que 3 aménagements esthétiques à ARC-LES-GRAY, NOIDANS-LES-VESOUL et SCEY-SUR-SAONE.

Les travaux se rapportant aux installations communales d'éclairage public comprennent 16 extensions à ARC-LES-GRAY, AROZ, BONNEVENT-ET-VELLOREILLE, BREUCHES, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, HERICOURT, LIEUCOURT, LOMONT, MAGNY-DANIGNON, MEMBREY, NOROY-LE-BOURG, SCEY-SUR-SAONE, TRESILLEY, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VILLERS-LES-LUXEUIL et VILLERSEXEL, et 4 renforcements à VY-LE-FERROUX, CROMARY, NOIDANS-LES-VESOUL et VILLERS-BOUTON.

On dénombre également 12 opérations de génie civil de télécommunications à ARC-LES-GRAY, AROZ, BREUCHES, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, LIEUCOURT, LOMONT, NOIDANS-LES-VESOUL, NOROY-LE-BOURG, SCEY-SUR-SAONE, TRESILLEY, VILLERSEXEL et VILLERS-LES-LUXEUIL.

B) Travaux au coup-par-coup :

Vingt et une extensions ont été engagées sur le réseau de distribution publique d'électricité à BROYE-LES-LOUP, BEAUJEU-SAINT-VALLIER-ET-QUITTEUR, CHAUX-LA-LOTIERE, CLAIREGOUTTE, CONFANS-SUR-LANTERNE, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, FOUGEROLLES, GENEVREY, GY, LUXEUIL-LES-BAINS, LYOFFANS, MANDREVILLARS, MERSUAY, OISELAY-ET-GRACHAUX, QUINCEY, RIGNY, RIOZ, SCYE, SORANS-LES-BREUREY, VILLERS-CHEMIN et VILLERS-LES-LUXEUIL ainsi qu'un aménagement esthétique à CORBENAY.

Vingt deux extensions d'installations communales d'éclairage public ont été engagées à AUXON, BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY, BROYE-LES-LOUP, CHAUX-LA-LOTIERE, CORBENAY, DAMPVALLEY-LES-COLOMBES, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, FOUGEROLLES, GENEVREY, GY, LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS, LYOFFANS, MANDREVILLARS, MELISEY, MERSUAY, OISELAY-ET-GRACHAUX, ORMOICHE, POMOY, QUINCEY, VELLEFRIE, VENISEY et VILLERS-LES-LUXEUIL et 4 renforcements à ANCIER, BROYE-LES-LOUP, GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT et LAVONCOURT, ainsi que 12 opérations de génie civil de télécommunications à BROYE-LES-LOUP, CHAUX-LA-LOTIERE, CORBENAY, DAMPVALLEY-LES-COLOMBE, GENEVREY, GY, LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS, LAVONCOURT, LYOFFANS, MANDREVILLARS, OISELAY-ET-GRACHAUX et QUINCEY.

DELIBERATION N° 5 : Mesures concernant le personnel

Le Bureau syndical décide du recrutement à temps plein d'un agent sous contrat CA Passerelle, il décide également de la création d'un poste de technicien supérieur territorial, thermicien de formation pour le service des Energies renouvelables. Il approuve les modifications du régime indemnitaire des agents pouvant bénéficier de l'indemnité spécifique de service.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

20, avenue des Rives du Lac, 70000 Vaivre-et-Montoille

☎ 03.84.77.00.00 ✉ 03.84.77.00.01 E-Mail : contact@sied70.fr

Le SIED 70 est autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité